
COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL ST ANDRE DE BOEGE

Du 19 mai 2026 à 19 h 30

Membres présents : Detraz Laurent, Angelloz-Nicoud Léa, Bosson Steeve, Bouvet Lydie, Chardon Fabienne, Persigny Jérôme, Roman Nancy, Saillet Elodie, Hominal Francis, Gaillard Laurent, Von Arx-Dupraz Chantal, Bisetti Mélodie, Bosson Hervé, Johan Janicke.

Membre excusé : Julienne Marcel (a donné pouvoir à Johan Janicke).

Absent : //

Secrétaire de séance : von Arx-Dupraz Chantal.

Intervention « Association Sourire et Main Tendue »

Le conseil municipal a reçu la présidente et la vice-présidente de l'association « sourire et main tendue ». Cette association dont le siège social est situé à Curseille sur la commune de St André, a été créée le 28/11/2024. Mme Jessica Beaurain est la Présidente et est entourée d'une vingtaine de personnes dont 9 personnes diplômées qui sont rémunérées en chèque emploi service. Elles accompagnent une cinquantaine de personnes âgées en Vallée Verte (ménage, aide à la toilette, courses, repas) et proposent des activités tous les mois bénévolement (rencontres intergénérationnelles, marche adaptée au niveau de chacun, moment bien-être). Pour poursuivre et développer leurs actions, elles sollicitent une subvention au conseil municipal.

Le Maire a remercié les deux intervenantes qui ont laissé place aux membres du conseil pour continuer la réunion.

Le conseil a délibéré et a voté à l'unanimité une subvention de 200 €.

Retour sur la cérémonie du 8 mai

Laurent Detraz remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette journée :

Remerciements aux institutrices, à René Perrissin, aux 29 enfants de l'école primaire, aux 40 collégiens, à l'Harmonie de Fillinges. Nous avons reçu un courrier demandant le déplacement du monument aux morts. Réflexion à suivre.

Urbanisme

- Suite DP Francaz Christophe, route de Chez le Cadet. Les pièces complémentaires ont été fournies. Avis favorable mais demande de respecter un retrait de 2 m par rapport à l'enrobé.
- Mr Rouault Jean-Philippe, 345 route de la Corbière, souhaite poser un portail au bord de la route. Il faut auparavant régulariser cette partie de la route de la Corbière. Lors de l'achat de la maison, une promesse de céder 89 m² avait été faite. Un relevé de l'état des lieux sera fait sur place en présence d'Arpent'Alp et des propriétaires pour identifier la cession prévue initialement. Coût 1920 € accepté par le conseil.

Travaux hangar communal

Deux devis ont été demandés pour la réalisation d'un solivage de 56 m² dans le hangar communal.

Jolly construction 7190 € TTC

Pomel Frères 8739 €

L'entreprise Jolly a été retenue.

Acquisition parcelles « indivision Cavecchia »

L'indivision «Cavecchia » propose à la commune d'acquérir des parcelles de bois d'une superficie de 7375 m² situées à Métai pour une estimation de 700 €. Le conseil municipal accepte la proposition.

Information parcelles de bois H

Projet de création d'une piste forestière pour mettre en valeur le bois et accéder aux parcelles concernant la forêt communale.

Parcelle communale constructible

La parcelle communale d'une surface de 2471 m² située à Curseille à l'emplacement de l'ancienne ferme Vachoux est constructible sur 1194 m². Le reste étant non constructible. Le prix de vente est estimé par Arpent'Alp pour un montant de 180 000 €. Le Maire proposer de signer un mandat exclusif de 4 mois avec Arpent'alp et s'engage à verser une commission de 9000 €. Le conseil municipal donne son accord.

Commission Service Incendie

Marcel Julienne informe qu'il souhaite s'occuper de la commission du service incendie et demande des volontaires pour le rejoindre. Quatre conseillers s'invitent dans cette commission : Laurent Detraz, Laurent Gaillard, Steeve Bosson, Johan Janicke.

Désignation des membres de la commission des impôts

Après chaque élection municipale, le conseil doit proposer une liste de 24 contribuables susceptibles de siéger à la commission communale des impôts directs. Les personnes ont été désignées, et la direction départementale des finances publiques en retiendra 12. Les commissaires titulaires et suppléants seront ensuite informés de cette décision.

Désignation correspondant et référent

- Un correspondant défense doit être désigné après chaque élection municipale. Ce référent est l'interlocuteur des autorités civiles et militaires et contribue à l'information des administrés. Hervé Bosson est désigné « correspondant défense ».
- Deux référents « stop ambroisie » doivent être désignés. Leur mission sera de repérer la présence d'ambroisie, suivre et gérer les signalements et d'informer les personnes concernées pour la mise en œuvre des mesures.
Laurent Detraz et Laurent Gaillard seront les référents.

Demande ACCA (association chasse St André)

Etant membre de l'ACCA, Elodie Saillet se retire de la séance pour la délibération.

Pour mémoire, la chambre froide a été construite sur un terrain communal. Les travaux ont été payés par l'ACCA. Une convention a été signée pour que la chambre froide puisse être utilisée par des associations et des agriculteurs en cas de besoin.

L'association de chasse de St André veut réhabiliter l'intérieur de la chambre froide. Le montant du devis s'élève à 9918 €. Une subvention a été demandée auprès de la fédération de chasse mais il faut que le conseil municipal autorise le Président de l'ACCA à demander la subvention à la Région. Le conseil donne un avis favorable.

Demande subvention pour acquisition ferme Saillet

Le compromis de vente va être signé ces prochains jours avec les héritiers Saillet. Afin d'accompagner financièrement la commune il est possible de demander une subvention au département. Le conseil municipal autorise le Maire à demander une subvention. Avis favorable à l'unanimité. A voir s'il est possible aussi de demander à la Région.

Agence France Local

L'Agence France Local intervient pour les négociations de prêts. La commune a versé 10 400 € de droit d'entrée en 2022, somme établie sur la base de l'exercice 2020. Depuis 2022 une délibération est validée annuellement pour les informer que nous souhaitons continuer de travailler avec eux. Pour cette année, la délibération est reconduite à 13 voix pour et 2 abstentions.

Information cantine et mouvement de personnel

A la rentrée de septembre Jeanine et Claire seront en retraite. La commission scolaire va préparer et créer un profil de poste pour mettre en place une nouvelle organisation. Lydie et Johan veulent bien s'y associer. Cette étude sera présentée à la réunion de conseil de juin.

Un nouveau règlement de cantine est mis en place et sera présenté aux parents et aux enfants début juin.

Groupe de travail fleurissement

Le groupe de travail « fleurissement » s'est réuni et a décidé de ne plus faire de massifs au sol. Nancy a présenté le projet du fleurissement 2026. Pour cette année l'aménagement sera simple.

SCOT

Lors de la réunion du SCOT du 12 mai ont été élus :

- Le Président Stéphane Valli (Maire de Bonneville)
- 2 Vice-Présidents par EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale)
- Pour la CCVV ont été élus
 - Laurent Detraz (Maire de St André)
 - Jean-Pierre Delavoët (adjoint de Bogève)

DICRIM - PCS

Le DICRIM va être imprimé rapidement et sera distribué à tous les habitants.

Mettre à jour le PCS à la suite des élections municipales. Fabienne Chardon s'occupe de la communication.

Intermède musical Harmonie de Viuz en Sallaz

Vendredi 12 juin à 20 h 30, l'Harmonie de Viuz en Sallaz proposera un intermède musical d'une durée d'une heure. Des flyers seront déposés dans toutes les boîtes aux lettres. L'APE a accepté de s'impliquer et installera une petite buvette dont le profit ira à leur association.

Septembre en OR

Nous avons pris connaissance de l'association « nos p'tites étoiles », association départementale qui collecte des fonds pour les soins pédiatriques liés aux cancers des enfants. Elle souhaite faire connaître leurs démarches et associer les communes de Savoie et Haute Savoie. A rediscuter sur les actions menées lors d'un prochain conseil.

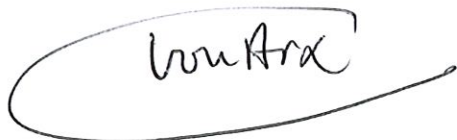
Conseil Municipal des Jeunes

Johan propose de mettre en place un conseil municipal des jeunes. Nancy, Fabienne et Jérôme se portent volontaire pour l'accompagner. Demander le ressenti aux communes de la Vallée Verte qui ont mis en place un CMJ.

Questions diverses

- Rencontre avec APAR'ça : le Maire a rencontré les membres du bureau d'Apar'ça. Ils ont exprimé quelques doléances : pose d'une VMC dans leur local, rangement de leurs archives dans la salle en dessus de l'école, gestion de la salle et de l'alimentation électrique, demande de subvention pour l'achat d'une arche gonflable qui servirait à plusieurs associations.
- MARPA : à ce jour deux appartements sont disponibles. Pour équilibrer son budget, il faut que tous les appartements soient loués.
- Rapport d'étonnement : un questionnaire sera envoyé par Laurent Detraz à chaque membre du conseil pour savoir où et comment chaque conseiller se situe au sein du groupe.
- Compte de campagne : les frais liés au financement de la campagne électorale ont été pris en charge par le Maire et les Adjointes.
- Découverte surprise d'une Marianne installée dans la salle du conseil et offerte par Laurent Detraz.
- Quelques dates à retenir :
 - lundi 26 mai : préparation de la Santadrionne
 - Vendredi 5 juin : réunion exceptionnelle du conseil municipal pour élire les électeurs au sein du conseil pour les élections sénatoriales en septembre.
 - Mercredi 10 juin : réflexion sur l'aménagement et la sécurisation hameaux « Les Reybaz-Les Ruhin » et la liaison douce « Chez Calendrier-Chef-lieu ».
 - Mardi 16 juin : rencontre avec les élèves délégués de l'école.
 - Vendredi 26 juin : fête de l'école
 - Septembre : rencontre avec les associations communales.

La secrétaire de séance, Chantal von Arx-Dupraz



Le Maire, Laurent Detraz



Official stamp of the Commune de Saint-André-de-Brege, Savoie, with the number 74420.